

Données Essentielles

Caractéristiques des acheteurs :

Nom de l'acheteur ou du mandataire :

Brest'aim

Numéro SIRET de l'acheteur ou du mandataire :

31129490400033

Caractéristiques du marché public :**Numéro d'identification unique de marché public :**

311294904000332021ED929EE00

Nature du marché :

Accord-cadre

Objet du marché :

Maintenance du parc ascenseurs de Brest'aim

Code CPV principal :

50750000-7

Procédure de passation :

Procédure adaptée

Technique d'achat :

Sans objet

Modalité d'exécution du marché public :

Sans objet

Lieu principal d'exécution :

Brest

Identifiant du lieu principal d'exécution (code postal ou code INSEE) :

29200

Type de code du lieu d'exécution :

Code postal

Durée totale du marché :

12 mois

Considérations sociales :

Pas de considération sociale

Considérations environnementales :

Pas de considération environnementale

Marché comportant des travaux, services ou fournitures innovants :**Part des produits issus de l'Union européenne :**

0.0

Part des produits fabriqués en France :

0.0

CCAG de référence :

Pas de CCAG

Date de notification :

20/12/2021

Date initiale de publication des données essentielles :

30/12/2021

Caractéristiques financières :

Nombre d'offres :

Montant forfaitaire ou estimé maximum HT :

200 000 euros

Forme du prix :

Unitaire

Type de prix :

Attribution d'une avance :

Caractéristiques d'identification des opérateurs économiques :

Dénomination sociale	Identifiant (Siret, n° TVA intra, etc)	Type d'identifiant
TK ELEVATOR	722 024 742 00172	SIRET
Type de groupement d'opérateurs économiques :		
Sous-traitance déclarée pendant la phase de passation :		
TK ELEVATOR	722 024 742 00172	SIRET
Type de groupement d'opérateurs économiques :		
Sous-traitance déclarée pendant la phase de passation :		
TK ELEVATOR	722 024 742 00172	SIRET
Type de groupement d'opérateurs économiques :		
Sous-traitance déclarée pendant la phase de passation :		
OTIS	542 107 800 02960	SIRET
Type de groupement d'opérateurs économiques :		
Sous-traitance déclarée pendant la phase de passation :		